

Décision n° 2018-0425
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 3 avril 2018
abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées
délivrées à diverses entités
pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

Le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2017 relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2017-0383 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 21 mars 2017 modifiant la décision n° 2015-1160 portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 1^{er} mars 2017 modifiée portant délégation de signature ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

Décide :

Article 1. Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2. Le directeur Mobile et Innovation de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargé de l’exécution de la présente décision qui sera notifiée aux titulaires.

Fait à Paris, le 3 avril 2018,

Pour le Président et par délégation

Rémi STEFANINI
Directeur Mobile et Innovation

Annexe à la décision n° 2018-0425
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 3 avril 2018

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants
 Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198502296	LA REDOUTE	59 LILLE	1 VHF
198601960	SMURFIT KAPPA CELLULOSE DU PIN	33 BIGANOS	1 UHF
198700133	SMURFIT KAPPA CELLULOSE DU PIN	33 BIGANOS	2 UHF
198701431	STE EXPLOITATION DE L'AEROPORT TOULON-HYERES	83 HYERES	1 UHF
198801979	SMURFIT KAPPA CELLULOSE DU PIN	33 BIGANOS	2 UHF
199009483	LA REDOUTE	59 ROUBAIX	2 UHF
199104769	COMMUNE DE PEISEY NANCROIX	73 PEISEY NANCROIX	2 VHF
199111863	LA REDOUTE	59 WATTRELOS	2 UHF
199201191	CENTRE NATIONAL ETUDES SPATIALES	97 KOUROU	16 VHF
199207874	COMMUNE DE HAUTEVILLE LOMPNES	01 HAUTEVILLE LOMPNES	4 VHF
199211690	STM FORMATIONS	69 BRON	1 UHF
199400937	COMMUNE DE MONDEVILLE	14 MONDEVILLE	2 UHF
199502157	COMM AGGLO LIMOGES METROPOLE	87 LIMOGES	1 VHF
199503921	ESPLANADE ST ETIENNE JEUNES	42 ST ETIENNE	1 UHF
199504405	TEREOS FRANCE	59 THUMERIES	1 UHF
199505704	CENTRE HOSPITALIER	23 AUBUSSON	1 UHF
199507985	BOLLORE PORTS DE DUNKERQUE	59 DUNKERQUE	1 UHF
199700363	COMMUNE DE MARCONNELLE	62 MARCONNELLE	1 UHF
199801212	LA REDOUTE	59 TOURCOING	2 UHF
200000418	DELQUIGNIES STOCKAGE MORTAGNE	59 MORTAGNE DU NORD	1 UHF
200001037	SMURFIT KAPPA FRANCE	33 ST SEURIN SUR L ISLE	1 UHF

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
200002129	LA REDOUTE	59 ROUBAIX	2 UHF
200300485	STE EXPLOITATION DE L'AEROPORT TOULON-HYERES	83 HYERES	1 UHF
200400393	SMURFIT KAPPA CELLULOSE DU PIN	33 BIGANOS	1 UHF
200400706	PERDRIX DAVID	71 PRISSE	1 UHF
200401509	COMMUNE D'OLIVET	45 OLIVET	2 VHF
200500651	INMO MONTAIGNE	92 NEUILLY SUR SEINE	1 UHF
200501060	LEGALLAIS	14 MONDEVILLE	1 UHF
200501828	TEREOS FRANCE	59 THUMERIES	3 UHF
200501922	SUEZ RV NORD EST	02 ALLEMANT	2 UHF
200600996	SNEF	13 MARTIGUES	1 UHF
200700559	BYBLOS HUMAN SECURITY	77 VILLIERS EN BIERE	2 UHF
200701199	SMURFIT KAPPA CELLULOSE DU PIN	33 BIGANOS	1 UHF
200701764	BYBLOS HUMAN SECURITY	01 BEYNOST	2 UHF
200800311	LYNX SECURITE	33 CESTAS	1 VHF
200800984	STE FRANCOIS DELQUIGNIES ET FILS	60 NOYON	1 UHF
200900079	VEOLIA EAU - CIE GEN DES EAUX	32 ROQUELAURE	1 UHF
200900180	LA FLORENTEISE	49 LA CORNUAILLE	1 UHF
200900397	CIE DE DISRIBUTION HYDROCARBURES	26 VALENCE	2 UHF
200900447	SMURFIT KAPPA CELLULOSE DU PIN	33 BIGANOS	2 UHF
200901310	COMMUNE DES TROIS ILETS	97 LES TROIS ILETS	2 UHF
201100618	STE EXPLOITATION DE L'AEROPORT TOULON-HYERES	83 HYERES	1 VHF
201101266	TAM LINHAS AEREAS	77 MAUREGARD	1 VHF
201101616	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	93 ST DENIS	1 UHF
201200227	BOUYGUES CONSTRUCTION	29 BRENNILIS	1 UHF
201301031	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	78 GUYANCOURT	3 UHF
201302253	SNC INEO ENGINEERING ET SYSTEMS	78 VELIZY VILLACOUBLAY	2 UHF
201500359	DEMATHIEU ET BARD BAT ILE FRANCE	78 GUYANCOURT	2 UHF
201500366	EIFFAGE TP	73 ST JEAN DE CHEVELU	1 UHF

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
201500422	COMMUNE DE PONT EVEQUE	38 PONT EVEQUE	2 UHF
201500707	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	92 BOULOGNE BILLANCOURT	2 UHF
201501213	DANO SECURITE	82 MONTAUBAN	1 UHF
201600544	EIFFAGE CONSTRUCTION HABITAT	93 PIERREFITTE SUR SEINE	1 UHF
201600545	EIFFAGE CONSTRUCTION HABITAT	93 PIERREFITTE SUR SEINE	1 UHF
201600631	LANCRY PROTECTION SECURITE	11 NARBONNE	1 UHF
201600877	SOLUMAT ILE DE FRANCE	93 LA COURNEUVE	4 UHF
201600989	SOLUMAT	92 PUTEAUX	1 UHF
201601280	ISA	26 CHATUZANGE LE GOUBET	1 UHF
201700017	FAYAT BATIMENT	93 AUBERVILLIERS	2 UHF